L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 8 JUIN 1884. 57ème Année.

Dufour, Donnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 8 JUIN 1884.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Edition quotidienne.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

Edition du Dimanche.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

Edition hebdomadaire.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

Une grande Université en Louisiane.

Il a manqué, jusqu'ici, à la Louisiane, une grande et indispensable institution—une Université d'Etat, vraiment digne de ce nom, et pouvant rivaliser avec ce qu'il y a de plus renommé en ce genre, aux Etats-Unis. C'était un projet que nous n'osions former; les ressources de notre budget s'y refusaient, et, toutes les fois que nous voulions donner une éducation complète à nos enfants, nous étions obligés de les envoyer au loin, au fond de la Nouvelle-Angleterre, ou au-delà de l'Atlantique, pour y recevoir la forte nourriture intellectuelle que nous ne pouvions leur procurer.

Tout-à-coup, par l'intermédiaire d'un de nos hommes politiques les plus distingués, d'un de nos plus dévoués compatriotes, nous apprenons qu'un vénérable vieillard, qui, jadis, a fait, parmi nous, une grande fortune, et est allé en jouir, loin de nos troubles politiques, dans le New-Jersey, d'où il nous était venu, ne nous a pas tout-à-fait perdus de vue; du fond de sa retraite, il a suivi du regard la série de nos infortunes, il a eu compassion de cette Louisiane, qu'il aime tant, et à qui il veut donner un éclatant témoignage d'amour et de reconnaissance. Et c'est à l'éducation, trop négligée, de ses enfants qu'il veut pourvoir. Un million de dollars, tout une grande fortune, n'est pas de trop à ses yeux pour nous assurer ce bienfait, et il le met à notre disposition.

Inutile de revenir, à cet égard, sur une foule de détails que chacun sait. Une seule condition doit nous intéresser, car, de son exécution dépend, en grande partie, le succès de l'œuvre. M. Tulane est bien déterminé à soustraire ses dons à l'action du fisc. Il veut que la grande institution, fruit de ses libéralités, soit complètement exempte des taxes d'Etat et de paroisse, et la demande du généreux donateur est de toute justice.

Il s'était glissé, depuis longues années, une foule d'abusives exemptions qui avaient fini par soustraire à l'impôt une grande partie des plus belles propriétés de l'Etat et des paroisses. La Constitution avait dû réagir contre ces tendances ruineuses pour le public; de là, une clause stricte qui frappait d'avance la donation Tulane, tout à fait imprévue, lors de la rédaction de la Constitution. De là, la présence à Baton Rouge du général Gibson, agent du donateur; de là l'amendement constitutionnel sur lequel est appelée à statuer notre Législature, et que le patriotisme lui fait un devoir d'adopter immédiatement, sauf la ratification par le peuple, exigée par la Constitution elle-même.

Nous cherchons en vain des motifs plus ou moins plausibles pour le rejet de l'amendement constitutionnel, ou du moins, pour l'ajournement du vote—nous n'en trouvons que pour son adoption immédiate, suivie des mesures nécessaires, pour en hâter la ratification par le corps électoral.

L'établissement d'une grande Université d'Etat est un des premiers besoins de la Louisiane; il y faut relever le niveau des études, qui n'est pas satisfaisant, à cause des longues années de misère que nous avons traversées, et de l'impossibilité où nous nous trouvions de subvenir aux frais d'un enseignement de premier ordre. En fait, les hautes études n'existent guère chez nous; il est nécessaire de les y développer. Or, nous ne rencontrerons jamais une occasion pareille à celle qui se présente; elle ne s'offre pas deux fois, dans la vie d'une population comme la nôtre.

C'est une œuvre largement, noblement conçue que celle du vénéré fondateur. L'amendement à la Constitution, qui la résume tout entière, en donne une juste idée. Il incorpore notre Université actuelle, insuffisante, au triple point de vue du personnel, du matériel, et des ressources financières, dans la grande Université Tulane, qui prend de vastes proportions, et se consacre aux hautes études. Par suite de sa fusion avec l'institution nouvelle, l'ancienne Université abandonne son droit au revenu annuel de $10,000, que lui fait l'Etat.

Cette somme ne rentre dans le trésor, que pour aller grossir le fonds des écoles publiques, aujourd'hui, d'une pauvreté déplorable. Du même coup, l'enseignement primaire s'enrichit et s'élève; l'enseignement supérieur est définitivement fondé; nous n'avons plus rien à envier aux Etats qui nous entourent, et notre Université peut rivaliser avec les plus célèbres du Nord et de l'Est.

L'enseignement est gratuit dans l'institution nouvelle; il se donne au nom de l'Etat, qui y envoie un étudiant de chaque district sénatorial et de chaque district représentatif. Tout membre du Sénat, de la Chambre, a le droit de faire choix d'un élève dans la région qu'il représente.

Nous n'avons pas sous les yeux le projet de loi, nous n'en connaissons pas bien les clauses; mais ne vaudrait-il pas mieux que ce privilège d'entrée à l'Université, fut accordé au mérite, à la suite d'un concours institué dans chacun des districts sénatoriaux et représentatifs? Quelle émulation une semblable mesure provoquerait dans notre jeunesse studieuse!

Nous avons maintenant à la Législature, 26 sénateurs et 73 représentants, soit 99 jeunes gens, appelés à jouir des avantages d'un enseignement aussi élevé que celui des célèbres collèges de la Nouvelle-Angleterre. Il ne faudra pas grand temps, de la sorte pour hausser le niveau intellectuel des populations de l'Etat—bienfait immense dont nous serons redevables au noble philanthrope du New Jersey.

Que nous demande-t-il en retour? Rien, absolument rien pour lui; seulement, une complète exemption de taxes pour son œuvre, pour les propriétés mobilières et immobilières qui en font partie intégrante, pour les acquêts futurs de l'institution moyennant quoi, il versera dans l'œuvre un million de dollars, toute une grande fortune, sans compter les embellissements, les améliorations de toutes sortes, le matériel littéraire et scientifique dont il compte l'enrichir; car l'homme capable de telles générosités ne s'arrête jamais à moitié chemin; il lui semble qu'il n'a rien fait tant qu'il lui reste quelque chose à faire.

Votons, immédiatement et des deux mains, l'exemption qu'il demande; hâtons, autant que possible, la ratification populaire de l'amendement à la Constitution, et tachons, par nos témoignages de reconnaissance, de ne pas nous montrer indignes des largesses de ce bienfaiteur de la Louisiane.

L'UNION FRANÇAISE.

Assemblée générale—Réunion du Conseil de Direction—Hommage à la mémoire de M. Antoine Carrière.

Ces jours derniers, les membres de l'UNION FRANÇAISE se sont réunis en assemblée générale. On distinguait, parmi les directeurs, M. le vicomte d'Abzac, consul général de France, et les présidents des diverses Sociétés françaises.

L'assemblée a remercié M. d'Abzac de l'aide efficace qu'il a, dans certaines circonstances, prêtée à l'œuvre de la Société. La réunion a également félicité le Consul des efforts qu'il a faits, et qu'il ne cesse de faire, comme Commissaire de la République française à l'Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans, pour assurer la participation de la France à cette grande fête de l'industrie. M. le Commissaire a exprimé l'espoir que les produits nationaux y seraient largement représentés.

"Dans tous les cas, a-t-il ajouté en substance, soyez convaincus que toute mon énergie sera mise au service de la tâche patriotique qui m'a été confiée. Vos applaudissements me prouvent, d'ailleurs, que je puis compter sur le concours de la colonie française pour me faciliter l'accomplissement de ma mission."

Le Conseil de Direction a fait ensuite passer sous les yeux des sociétaires l'œuvre de secours des derniers six mois. Il résulte des rapports lus par les divers comités, que l'excellente institution continue à défendre vaillamment contre la misère les pauvres de la colonie. Nous avons entendu exprimer un regret, cependant; c'est que dans cette lutte, son arsenal ne soit pas plus formidable,—nous voulons dire, que ses ressources ne soient pas plus importantes. Par le nombre et les besoins réels de ses protégés, on voit qu'elle pourrait développer sensiblement son action. Les comptes rendus qu'elle publie à la fin de chaque année prouvent, d'ailleurs, combien son œuvre est utile, combien est considérable le bien qu'elle fait. Il n'est pas téméraire d'affirmer que l'UNION FRANÇAISE pourra toujours compter sur les sympathies de notre population,—et sur la gratitude des familles indigentes qu'elle soulage.

L'assemblée a voté des remerciements à M. Rivière, héritier de feu M. Trescazes, pour le don d'une obligation de la Société, représentant dix dollars.

D'autres sujets intéressants figuraient à l'ordre du jour. Cette année, comme les précédentes, la fête nationale de la France commencera par une distribution de secours aux pauvres de la colonie. C'est, comme d'habitude, l'UNION FRANÇAISE qui se charge de cette mission aussi patriotique que bienfaisante. Mais ses ressources étant absorbées, cette année, par les secours ordinaires, la Société s'est vue obligée de s'adresser au bon vouloir des amis des pauvres. Son appel—bien que fait discrètement, avec toute la réserve qu'impose une œuvre de ce genre—son appel, disons-nous, n'est pas resté sans écho. Un certain nombre de personnes ont déjà contribué; d'autres, et en plus grand nombre, croyons-nous, suivront le bon exemple. Les directeurs et plusieurs sociétaires sont pourvus de listes spéciales à cet effet.

Vers les derniers jours de juillet aura lieu une fête de famille à l'occasion de la distribution des prix aux élèves de l'école française de l'UNION. Cette fête, qui marquera la fin de l'année scolaire, est la première de ce genre que donne la Société.

Les amis de la langue française en Louisiane y prendront, sans nul doute, un vif intérêt. Il s'agissait de mettre à la portée de toutes les bourses—même des bourses vides—l'enseignement de cette langue qui est, et qui restera longtemps, pour beaucoup d'entre nous, l'idiome préféré du toit paternel. L'UNION a résolu ce problème, dans la limite de ses ressources. Une cinquantaine d'élèves, sous l'habile direction de M. le professeur des Bordes, ont suivi les cours et fait des progrès qui méritent, à divers titres, des récompenses, ou tout au moins des prix d'encouragement. Cette distribution sera faite sans toucher à la caisse des pauvres. Nous sommes convaincus que l'aide ne fera point défaut aux directeurs de la Société.

Mercredi soir, la Direction s'est réunie pour étudier les moyens d'exécution de ces projets. Pendant la séance, un incident s'est produit—c'était plutôt un événement. La nouvelle si inattendue, si douloureuse, de la mort de M. Antoine Carrière, a été apportée par un membre du Conseil. Après le premier moment de stupeur, la Direction tout entière, sur l'initiative du président, a résolu d'exprimer ses regrets. Nous résumons:

"M. Antoine Carrière,—disent les résolutions adoptées—était un des doyens vénérés de la population française de la Nouvelle-Orléans. Il était, en outre, membre de l'UNION, président d'une institution sœur ajnée de la nôtre—de la Société française de Bienfaisance et d'Assistance mutuelle—et à ce titre, l'UNION avait l'honneur de le compter au nombre de ses directeurs.

"M. Carrière personnifiait, d'ailleurs, un exemple frappant de ce que peuvent le travail, l'esprit d'ordre et la persévérance, unis à la plus scrupuleuse probité. Cette longue existence, couronnée par le succès, est pour les jeunes un encouragement, et pour tous un modèle à imiter.

"L'UNION FRANÇAISE, qui se fait un devoir de rendre hommage—quand sonne l'heure suprême de la mort—aux Français qui ont honoré la colonie, décide qu'elle se portera en masse aux funérailles de ce digne homme. Les cours de l'école de la Société seront, en outre, suspendus ce jour là, en témoignage de regret pour le défunt et de sympathie pour sa famille.

"Ces résolutions seront inscrites au procès verbal de la séance et publiées dans les journaux."

Nous apprenons, officiellement, que le comité de l'Exposition Universelle à la Nouvelle Orléans vient d'offrir, à l'unanimité, à Mr CHAS. BAL, qui l'a acceptée, la charge de *Special Commissioner* de l'Exposition pour le département de la France.

Le comité ne pouvait faire un meilleur choix. C'est encore là un sérieux appoint à la réussite de la grande œuvre que nous poursuivons avec le concours si puissant du Gouvernement des Etats-Unis.

Brooklyn, en face de New York, va devenir, bientôt, une des grandes villes manufacturières du Nouveau Monde; et cela, pour deux raisons principales: le bas prix des loyers et la proximité du marché, les moyens rapides et faciles d'y arriver. Newark, New Jersey, pour les mêmes raisons, fabrique assez pour faire vivre une population de 150,000 âmes.

Brooklyn sera avant longtemps la troisième ville du continent, sous ce rapport. Le prix des loyers est un facteur important dans le développement des fabriques. Il y a, à Baltimore, des maisons à deux étages, à savoir: un rez-de-chaussée et un premier, situées dans des rues fort bien entretenues, qui ne se paient que $7 par mois, soit $84 par an. Pour $12 vous pouvez vous y procurer une résidence très confortable. Brooklyn offre les mêmes avantages—ce que ne fera jamais New York. Les fabriques de Brooklyn, lors du dernier recensement, produisaient pour plus de $177,000,000, c'est à dire $40,000,000 de plus que Boston, et 108,000,000, de plus que New Ark.

La Nouvelle-Orléans ne fabrique pas pour plus de $19,000,000, tandis que Brooklyn ne produit, rien qu'en sucre, pas moins de $11,000,000; c'est là, pourtant, une industrie essentiellement louisianaise.

Voici les principaux produits de Brooklyn: fer et machines, $7,000,000; farine, $5,000,000; drogues, $5,000,000; couleurs et peintures, $2,000,000; navires, $2,000,000; chaussures, $2,000,000; caisses d'emballage, $2,000,000; pain, $6,000,000; charpente, $5,000,000; vêtements, $3,500,000; barils, $500,000; cordages, $4,000,000; chapeaux, $2,000,000; soie $2,000,000; glaces et cadres, $2,000,000.

Athénée Louisianais.

ELECTION D'UN NOUVEAU MEMBRE.—PROCHAINE CONFERENCE.—Dans la dernière séance, vendredi, 30 mai, l'Athénée a procédé à l'élection de M. J. L. Peytavin; ce jeune louisianais a été admis, par un vote unanime, parmi les membres actifs. M. Peytavin, natif de la paroisse St. Jacques, est fixé dans notre ville, où il occupe une place au barreau. Nous félicitons l'Athénée de cette nouvelle acquisition. M. Peytavin, nous en sommes sûrs, apportera à la Société ce qu'elle demande à ses membres: "Confiance dans l'idée poursuivie, travail, sentiments de confraternité."

Dans la prochaine réunion, les sujets de composition pour le concours de 1884, seront choisis.

Avant de prendre des vacances, l'Athénée se propose de donner une conférence aux amis de la langue française et de la littérature. Nous croyons savoir que M. le Dr. Alfred Mercier a été désigné pour prendre la parole en cette circonstance, et qu'il a l'intention de parler de la femme dans les poèmes d'Homère considérée *comme prisonnière de guerre, esclave, femme libre, épouse, princesse, déesse*. Le sujet nous paraît intéressant et de nature à amener des développements très curieux.

La conférence projetée aura lieu probablement vers la fin du mois.

Le Triomphe d'une Femme

PAR LE DR O. HUARD.

Voici une charmante analyse, par le professeur Theophile Dutreix, du dernier opuscule du Dr. O. Huard, intitulé "Le Triomphe d'une Femme.":

"Quel joli titre! C'est un trait de génie que ce titre là, et comme il attire bien le lecteur! Hâtons-nous de dire que le livre ne lui fait pas défaut, car il attache, il captive, il retient.

Ce petit livre a déjà fait son chemin et tout le monde a dû lire "Le Triomphe d'une Femme."

Dans ces quelques pages, qui valent plus d'un gros volume, l'auteur nous raconte une épisode de la guerre de sécession qui fait souvenir et pleurer, et cela, simplement, sans prétention ni mise en scène; quoique cette simplicité même s'élève souvent au sublime.

On croyait qu'il était presque impossible d'intéresser le lecteur avec un livre qui ne parlât point d'amour, pourtant le docteur O. Huard a vaincu cette difficulté, et je suis très heureuse de constater ici le grand mérite du *Triomphe d'une Femme*.

Le fond de l'œuvre est la glorification du travail. Autour de cette mine féconde se meuvent quelques personnages, mais tout cela est si ingénieusement conçu, si rapidement mené, si noblement conté, si soutenu, que l'on comprend bien qu'ici l'auteur a vu ce qu'il raconte et qu'il a peint sur le vif.

Toute une famille ruinée par la guerre, habituée à toutes les jouissances de la vie, à tous ces agréments luxueux que donne la richesse, est, du jour au lendemain, réduite aux plus grandes et aux plus fâcheuses nécessités et plongée enfin dans les larmes et dans la misère par la mort de son chef. La mère devient la femme forte dont parle l'Ecriture et se relève par le travail; voilà tout le tableau que l'auteur a touché, il faut le dire, avec un pinceau des plus délicats.

Le livre ne renferme que quelques pages, dira-t-on, mais quel charme dans cette femme, si délicate, qui puise, dans le travail quotidien ce courage héroïque et une résignation toute chrétienne!

Quelle suavité et quel enseignement dans ces toutes jeunes filles qui font l'aumône de leur dernier morceau de pain!

Et le portrait du vénérable abbé Targis! Le docteur Huard, comme on se joue et en deux coups de crayon, nous retrace le caractère de l'excellent homme de bien que nous avons tous connu, de l'humble prêtre qui possédait toutes les vertus de tous les saints...... très bas celui qui lui ressemblerait!......

Oui, c'est là une œuvre saine, morale et attendrissante et qui devrait se trouver entre les mains de toute la jeunesse. Les jeunes filles y verraient comment leurs mères supportèrent l'adversité à une époque encore si près de nous; elles y verraient aussi comment ces charmantes Créoles, que l'on supposait si légères, acceptèrent, sans courber la tête, la coupe amère de l'infortune, et surent se plier aux exigences de leur nouvelle et triste situation; sans perdre, pour cela, ni leur tendre délicatesse, ni leur gracieux enjouement, ni leurs grâces natives, ni même les lignes harmonieuses de leur exquise beauté.

Toutes ces pages sont écrites avec la plume élégante, correcte et facile du lauréat de l'Athénée qui sut si bien défendre la langue française contre les attaques de nos Vandales modernes.

Est-ce seulement le triomphe d'une femme que l'auteur a voulu peindre? Nous osons affirmer que le docteur Huard a proclamé le triomphe de toutes les femmes dans *Le Triomphe d'une Femme*."

T. D.

Législature de la Louisiane.

SENAT.—M. Branghu a annoncé qu'il présentera un bill relatif à une "licence" annuelle sur les professions et sur les métiers.

M. Vance a présenté un bill qui prescrit le mode d'adjudication des contrats pour la construction des levées et pour d'autres travaux publics.

Il a été décidé que le bill qui autorise la Nlle-Orléans à prolonger le paiement du Parc de la ville, a été mis à l'ordre du jour de mercredi prochain.

La résolution autorisant le gouverneur à louer à bail ou vendre l'ancien capitole à la Nlle-Orléans—l'Hotel St Louis—a été adopté.

Le bill de la Chambre allouant $30,000 pour les victimes de l'inondation, a été adopté.

—Le Sénat a ratifié les nominations suivantes:

W. W. Patrick, juré de police de la paroisse Ouachita; Ed M. Campi, voyer de la paroisse Bienville; John S. Donas, juge de paix du deuxième ward de la paroisse Iberville.

CHAMBRE.—M. Lovert a présenté un mémoire dans lequel des citoyens du quatrième district de levées demandent l'adoption d'un bill qui autorise les commissaires de levées de surveiller les levées, à prélever une taxe spéciale n'excédant pas cinq "mills."

Le comité des affaires de paroisses a fait un rapport favorable sur le bill qui pourvoit au remplacement des archives détruites lors de l'incendie de la maison de cour de la paroisse St Bernard.

Un rapport favorable a été fait sur la résolution relative à l'amélioration de la navigation de la rivière Tangipahoa.

Il a été présenté un rapport défavorable sur le bill de la Chambre créant un Bureau de pharmacie.

Le bill de la Chambre pour secourir les soldats Confédérés estropiés, a été l'objet d'un rapport favorable.

Bills annoncés:

Par M. Amand, un bill créant un Bureau d'égalisation; par M. Armstrong, un bill abrogeant toutes les lois relatives aux amendes et aux pénalités imposées pour la vente de billets de loterie.

Bills présentés:

Par M. Wells, un bill établissant à la Nlle-Orléans un "home" temporaire pour les immigrants, et nommant un commissaire d'immigration.

Par M. Harmanson, un bill relatif aux contrats pour la construction des levées de l'Etat.

Par M. Downing, un bill pourvoyant au paiement des dépenses ordinaires du gouvernement, au maintien des écoles et au paiement de l'intérêt de la dette durant les années fiscales commençant le 1er juillet 1884 et le 1er juillet 1885.

Par M. Arnaud, un bill autorisant les jurés de police à créer un fonds spécial pour l'amélioration des chemins publics.

—M. Trépagnier a présenté une résolution relative à la perception des taxes des corporations et des particuliers qui éludent l'impôt sous de faux prétextes. Elle accorde 25 pour cent à quiconque donnera des renseignements qui feront recouvrer les "montants."—Déposée provisoirement sur le bureau.

Le bill de M. Seay (à la Chambre) pourvoyant à la révision des lois d'un caractère général a passé à la troisième lecture.

Bills adoptés:

Le bill de la Chambre prohibant la perception de taxes des levées dans le cinquième district municipal d'Orléans.

Le bill de la Chambre relatif à la conservation des archives des cours de district d'Orléans et pourvoyant à leur transfert à la cour civile de district.

Le bill de la Chambre revêtant de pouvoirs additionnels les greffiers de cours de district, excepté à la Nlle-Orléans.

Le bill de la Chambre allouant $24,021 pour réparer le capitole.

Le bill pourvoyant à la construction d'une résidence pour le gouverneur.

Les ascenseurs ont produit une véritable révolution dans la construction des maisons de commerce et des résidences, à New York.

La substitution de la vapeur à la force de l'homme, a permis d'élever des édifices qui ont changé l'aspect des rues, la manière de vivre et de faire les affaires. Sans doute, les édifices élevés ont leurs désavantages; ils mettent la vie humaine en péril, s'ils ne sont pas incombustibles. Ils privent leurs habitants d'air et de lumière. Impossible de les établir dans des rues étroites. Malgré ces défauts, le nombre de ces monstrueux édifices ne fait qu'augmenter. De nombreuses pétitions ont été présentées dernièrement à la Législature d'Albany, contre ces bâtisses, qui sont si confortables, qui procurent tant d'aises à leurs habitants, qu'il sera difficile d'en interdire la construction. New York est destinée à devenir une ville aux habitations-monstres.

Mais il faut se hâter d'exiger qu'elles soient à l'épreuve du feu.

Décédée, hier soir, à 9 heures, à l'âge de 52 ans, Dame Veuve MELANIE C. GRAPIN, native de Lorraine, Département de la Meurthe, France. Les amis et connaissances ainsi que ceux des familles Grapin et Gilbert sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 4 heures, de sa dernière résidence, rue Ursulines No 133 1/2, entre Remparts et Bourgogne.

Décédé hier matin, à 1 1/2 heures, à l'âge de 70 ans, GUSTAVE SABATIER. Les parents, amis des familles Dr Sabatier, Layle, Grima, Mazureau, Reynes, Tuison, Dr Souchon et Ricau, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin, Dimanche, à 10 heures. Le convoi partira de sa dernière résidence rue Royale, No 198, entre Ste-Anne et Dumaine.

Décédée, hier, à 1 heure de l'après-midi, à l'âge de 60 ans, dame veuve ANATOLE JAMEY, née ANNETTE BOUDREAU, native de la Nlle Orléans. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux des familles Jamey et Boudreau, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu cette après midi à 5 heures et demie de sa dernière résidence rue Louisa No 83, entre Remparts et Bourgogne.

Décédé le 7 juin, à l'âge de 19 mois, PHILLIP DAROUÉ. Les amis et connaissances de la famille sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu AUJOURD'HUI (dimanche) 8 juin. Le convoi partira de la résidence de ses parents, rue Lesseps, près des abattoirs, à 10 heures du matin.

IN MEMORIAM.

Décédée, le 30 mai, 1884, dans la paroisse Plaquemine à l'âge de quatre ans et demi, KATE F. PIGNIOLO, plus jeune fille de J. B. Pigniolo.

Ses obsèques ont eu lieu dimanche dernier, en ville.

La mort n'a pas de saison pour moissonner; sa faux est toujours levée et n'épargne pas plus l'enfant au seuil même de la vie que le vieillard dans sa dernière étape sur cette terre. Cruauté du sort! contre laquelle l'âme sans religion se prend souvent à protester, se met en révolte.

L'implacable mort jetait, il y a quelque huit jours, une famille très honorable, très estimée, vivant dans l'ombre et la retraite, à Plaquemines, la famille Pigniolo dans le deuil; elle ravissait à ce rester sa dernière fleur éclose, la petite Kate, charmante enfant qui n'a eu que des sourires pour tous ceux qu'elle a connus et dont elle s'était fait aimer.

Du berceau à la tombe, il n'y a pas eu pour la petite Kate bien grande distance à franchir, un pas, un seul; nous avons tous contemplé ses tel bas, de songer qu'elle est allée dans un monde meilleur où la mort perd ses droits, où la vie a bien une aurore; mais, de crépuscule, point.

Avec une légère variante, rappelons le mot lamentablement vrai d'un vieux poète:

"La mort choisit cet âge où brille l'innocence
Où la jeunesse en fleurs s'échappe de l'enfance."

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré MARDI, 10 juin 1884, à 7 heures du matin, à l'église St-Augustin, pour le repos des âmes de feu JEAN GEGOUE et de GABRIEL PALLE. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à y assister. 8 juin—1f

B. TREMOULET,

Rue Decatur, No 7, vis à vis la Poste

Vins de Bordeaux des meilleurs crûs, reçus de maisons de premier ordre.

Sherries de Duff, Gordon & Co, de Pedro Domecq, etc.

Portos de Sandeman & Co, Offley, Cramp & Forrester.

Champagnes de toutes marques en renom.

Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums, Genièvre, etc.

Vins de Californie de toutes sortes.

Vin de St-Vincent véritable, etc, etc, etc.

AUX PLUS BAS PRIX.

Salle de l'Association de Bienfaisance Mutuelle du Pélican.

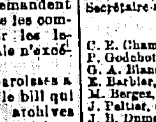

Séance régulière mensuelle LUNDI le 9 juin, 1884, à 8 heures p. m., à leur salle No 51 rue Bienville.

A. L. TISSOT, Président,

H. MESSONNIER, Secrétaire.

8 juin—1f

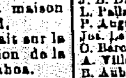

Salle de l'Association Mutuelle de Bienfaisance des Laitiers.—Les membres de la Laitiers Association sont convoqués à un meeting régulier, LUNDI, 9 juin, à 7 1/2 heures du soir, pour affaires très importantes et installation des officiers élus récemment.

La plus grande ponctualité est requise.

Par ordre du Président,

PIERRE CANTEROU.

PIERRE DONNES, Secrétaire.

8 juin—1f

COMITE DES TRENTE,

14 JUILLET 1884.

—Président Honoraire—

M. le Consul de France,

Au consulat 92 Royale, entre St-Louis et Conti.

Président: F. Lambert, 24 rue Carondelet.
Vice-Président: E. Surgi, 59 rue Royale.
Trésorier: J. G. Spor, 35 rue Tchoupitoulas.
Secrétaire: Jules C. Bernard, 307 rue Prieur.
Secrétaire-adjoint: Chs. Adoue, 47 rue Orléans.

Membres—

C. E. Champon, coin St-Louis et Bourbon.
P. Godchot, 80 rue du Canal.
G. A. Blancand, coin Bienville et Dauphine.
E. Barbier, 60 rue Royale.
M. Bergez, coin St-Louis et Chartres.
J. Paltiat, coin Indépendance et N. Peter.
J. B. Dumestre, 90 rue Royale.
L. Pallas, rue Bienville (chez J. B. Junqua).
P. Augrain, 290 rue Johnson.
Jos. Leblanc, coin St-Philippe et Decatur.
O. Barcier, coin Conti et Royale.
A. Villermin, 91 rue Decatur.
B. Aubin, 145 N. Rempart.
M. Lion, 157 rue du Canal.
J. Larrieu, 213 rue Orléans.
H. Nizier, coin Palmyre et Derbigny.
F. Teujan, coin Dauphine et St-Pierre.
Sébastien Roy, P. O. Box 3017.
H. Dubos, "N. O. Bee"
J. Dufour, rue Dauphine, entre Jeanne et Barthélemy.
C. Bal, 182 rue du Canal.
F. Cles, coin Royale et Toulouse.
A. Landrodi, chez Schmidt et Ziegler.
U. Sahuque, 302 Baronne, entre Calliope et Clio.
J. F. Meda, 340 Quartier, entre Johnson et Prieur. 8 juin—1f

UNIVERSITE de la LOUISIANE

Département Académique et Ecole Supérieure y annexée.

Sixième Exercice de fin d'année,
SAMEDI, 14 JUIN 1884, à Midi.

OPÉRA FRANÇAIS;

Nouvelle-Orléans.

Discours annuel prononcé par le
REV. B. A. HOLLAND, S. T. D.

Les amis de l'Université, les amis et familles des élèves, et tous ceux qui prennent un sincère intérêt à l'enseignement supérieur, sont cordialement invités à y assister.

THEO. COURANT, dirigera la musique.

R. H. JESSE, Doyen.

9 juin—0f

Rien ne réussit mieux que le succès; et une preuve irrécusable de succès est la grande affluence d'acheteurs tous les jours au magasin de

DANZIGER,

Prix réduits en étoffes de blanc.

35 caisses (assorties) linons de l'Inde et linons Victoria pour lesquels nous ne demandons que 8, 10, 12 1/2 cents, valant 15, 20, 25 cents.

1 caisse piqué blanc à 4 1/2, 5, 7, 10, 12 cents, valant 8, 10, 12 1/2, 15, 20 cents.

8 caisses nansouc à carreaux aussi à 8, 10, 12 1/2 cents, valant 17 1/2, 25 et 30 cents.

Rien n'égale nos MULLS de l'Inde (très bon marché) à seulement 15, 20 cents la yarde, valant 25, 40 cents.

Dotted swiss à 20, 25, 30 cents, valant 30, 40 cents la yarde.

Grand assortiment de linons persed à 15 cents et au-dessus.

Aussi, quelques

Nansous à carreaux à $1 50 la pièce, 20 yardes valent $2 50.

Nansous à carreaux, à $2 la pièce, 20 yardes valant $3.

Nansous à carreaux, $2 50 la pièce, 20 yard au valant $3 50.

Linons Perses, $2 50 la pièce, 20 yardes valant $3.

Par le steamer "Inventor,"

25 caisses de Bonneterie.

5 caisses BALBRIGGANS, pour dames, de $2 50 à $7 la douzaine. Nous voudrions que ces articles fussent examinés, et pour cela nous les avons placés dans notre montre.

5 caisses (assorties) BAS pour dames, rayés et simples en couleurs unies (silk checked) à 25 cents la paire.

1 caisse BAS de deuil pour dames, noirs et blancs rayés, à 40 cents, valant 75 cents.

1 caisse (assortis) BAS de demoiselles, rayés, fantaisie et couleurs unies, à 25, 30, 35, 40 et 50 cents.

3 caisses Bas de deuil pour demoiselles, blancs et noirs, à raies, à 20 cts valant 40 cts.

1 caisse Bas de demoiselles, en fil de lisle, à 50 cts, valant pleinement 75 cts et $1.

1 caisse Bas pour garçons, à raies et couleurs unies, 1/2 bas, à 25 cts la paire.

3 caisses Bas anglais pour hommes, 1/2 bas à $2,50 la douzaine.

8 caisses Balbriggans pour hommes, marrons, à $3,50, $4, $4,50 et $5.

10 douzaines Parasols satin couleur à $1, $1,25, $1,75.

6 douzaines Parasols satin couleur brodés, à $3, $4, $5.

15 douzaines Parasols garnis de noir à $1,75 $2 et $3.

9 douzaines Parasols garnis de noir, à $1,75, 12 et $3.

9 douzaines Parasols garnis de noir à $2 50, $3, $4.

Seulement un petit lot de Robes Gingham à $5 valant $8 et $10.

Aussi un assortiment de Linons noirs, tout toile, à 10 cts, valant 25 et 30 cts.

Courtepointes. Courtepointes.

200 (job lots) 11/4 Honey Comb Courtepointes à 65 cts.

278 (job lots) 11/4 Courtepointes crochet, $1 50 valant $3.

197 (job lots) 11/4 Courtepointes Marseille $1 25 valant $3 50.

—ENSUITE—

Gants de peaux mousquetaires à 6 boutons, ancien prix $1, maintenant 60 cts la paire.

Gants de fil de Lisle de 25 cts la paire à $1 la paire.

Gants de soie et Mitaines de 50 cts à $2 50 la paire.

Notre vieux dicton "Plus on est, mieux cela vaut", c'est donc l'attrait—marchandises à bon marché.

131 rue du Canal.

9 juin—

JOBS

—CHEZ—

H. L. NORES.

205 RUE DU CANAL,

Entre Bourgogne et Remparts.

Dentelles bon marché, Etoffes à Jour pour Parfsseaux à 20c; Dentelles Dyon Maligne Brabant & Torchon.

4525 yardes à 4 et 5c.

Job lot en Lingerie pour Dames à **moitié de moitié du prix de revient.**

Examinez les Bargains. Une grande quantité de marchandises seront vendues à très bon marché durant tout le mois avant de prendre notre inventaire.

H. L. NORES,
205 rue du Canal,

8 juin près Remparts.

LOUISIANA TROY LAUNDRY

37, 39 et 41 RUE BOURGOGNE.

Nouvelle-Orléans, 7 juin 1884.

M'ETANT assuré les services de M. Saml. H. West, ancien foreman de la "Troy Laundry Co." j'appelle l'attention de mes amis et clients sur les grands avantages que je leur offre pour exécuter le travail d'une manière convenable et expéditive.

Je sollicite respectueusement leur bienveillant patronage et je suis prêt à exécuter toute espèce de travail dans mon genre d'affaires en leur offrant toute espèce de garanties.

J'entreprends le blanchissage pour familles à des taux particuliers.

EUG. GERARD.

Téléphone au bureau. 8 juin—1f

Grands Bargains.

M. PHILIP WERLEIN, 135 rue du Canal, a en magasin un complet assortiment de beaux pianos droits, neufs, à 7 1/3 octaves; quelques-uns desquels il offre au prix excessivement réduit de $175. Venez examiner ces magnifiques instruments. 8 juin—1f.

Avis.

Les privilèges d'exploitation des buvettes à la fête de l'Association de Bienfaisance Mutuelle des Laitiers se vendront à l'enchère publique, jeudi, 12 juin, 1884, à 5 heures du soir, à Oakland Park.

JEAN GALZ, Chairman.

8 juin—4f

Avis.

C'est le No 1209 qui a gagné la bague au Pique-nique de l'Association de Bienfaisance des Young Sons of Louisiana; et c'est Mlle Elrée, demeurant rue Chartres, entre La Paix et Français, qui possédait le numéro.

8 juin—1f

Dr HERARD,

Spécialiste français,

149 rue Royale, Nouvelle-Orléans.

Heures de consultation, le matin, de 9 à 11; le soir, de 2 à 5.

Avis—Je fais une spécialité de la cure des cancers sans opération chirurgicale. Les maladies cutanées ou de nature syphilitique, je les traite avec succès. Mon onguent triomphe des hémorrhoïdes; c'est le seul remède qui guérit immédiatement. Que ceux qui souffrent me viennent consulter pour ces maladies, ils les guéris toutes.

4 juin—1m—Mer Dim Mar

Le soussigné, ex-médecin civil de l'Hôtel Impérial des Invalides, médecin de la Maison du Prince Napoléon et de l'ambassade de Perse, Chevalier de la Légion d'Honneur, déclare avoir suivi le docteur Hérard dans les traitements des malades atteints de lupus et de cancroïde ulcère de la figure. Dans tous les cas j'ai pu constater l'efficacité certaine de son traitement et certifie la guérison radicale de ses malades.

Paris, 24 juin 1860.

Signé BILLARD, Chevalier de la Légion d'Honneur.

Je certifie à la signature du docteur Billard, Paris, 16 juin 1868. Signé DE VAINE, Maire du 9me arrondissement.

8 juin—3f

Un nouveau chemin coquillé

DU Fort Espagnol à Milneburg est maintenant réparé. Splendides accommodements pour voitures en tout temps, à Washington Hôtel. 7 juin—1m PP.

Avis

La mort de notre père M. ANTOINE CARRIERE, ne change rien à nos affaires. Les articles stipulés dans l'acte de société pourvoyant à ce que son intérêt reste le même dans notre maison.

8 juin—7f A. CARRIERE & SONS.

M. DESIR DELPUGET,

PROFESSEUR à la Nlle-Orléans depuis quarante-cinq ans, offre de donner, aux prix les plus modérés, dans les institutions et dans les familles, des leçons de français et de géographie, d'arithmétique et de Calligraphie. S'adresser au No. 13 de la rue Howard, ou au Canal et Gasquet. 18 mai 1m

Le Dr J. B. MAILHE

ANNONCE à ses amis et connaissances, comme à ceux qui pourraient avoir besoin de son ministère pour des cas importants, qu'après une absence temporaire, il vient de rentrer en ville. 211 rue du Canal. 8 juin—1f

Mme Z. FORTIER,

No 163 rue Romain,

OFFRE au public son traitement des yeux pour la paralysie du nerf optique. Fistule lacrymale guérie sans opération et en peu de temps.

Grâce au traitement de Mme Fortier, je suis guéri d'une paralysie du nerf optique que j'avais depuis un an.

8 juin—1m J.D.Mar T. HAROLD.

Grandes

Courses de Mulets

Aux Fair Grounds,

Mercredi, 11 juin, 1884,

—AU BENEFICE DU—

SOUTHERN ART UNION.

Les courses commenceront à 4 heures, d'après les règlements du Louisiana Jockey Club.

Billet d'entrée, Cinquante sous.

8 juin—4f

Cinquième Festival Annuel

—DE—

l'Association de Bienfaisance Mutuelle des Laitiers,

AU PARC OAKLAND,

DIMANCHE, 22 JUIN 1884.

—PROGRAMME—

Courses de ponies—1 mille—3 inscriptions ou davantage—1er prix, $10; 2me, $5.

Course au trot, charrettes de laitiers—1 mille—3 inscriptions ou davantage—1er prix, $10; 2me, $5.

Course au trot, charrettes de laitiers—3 inscriptions ou davantage—1er prix, $10; 2me, $5.

Courses de bouchers—1 mille—3 inscriptions ou davantage—1er prix, $10; 2me, $5.

Chaque inscription de cheval, $2; elles se doivent faire à la salle de la société, coin Dryades et Poydras.

Course en sacs pour enfants—$2, 1er prix; $1, 2me prix.

Un magnifique éventail se donnera à la jeune fille sautant le mieux la corde.

Les courses commenceront à 3 heures p. m. Les dames devront être invitées. Elles pourront obtenir des invitations de l'un quelconque des membres de l'Association.

Musique par l'orchestre célèbre de Wolf.

8 juin—3 dim.

WEST END.

Théâtre de l'Opéra du West End.

MARSH REDON, Directeur,

En raison du succès sans pareil de la grande prima-donna anglaise

SELINA DOLARO

—DANS—

La Grande Duchesse

Elle paraîtra dans son grand rôle pour sept soirées de plus, par requête spéciale, secondée par une forte troupe, sous la direction de Marlande. Le susdit Opéra sera représenté sous le contrôle exclusif du régisseur M. James Vincent

Rien ne réussit comme le succès.

La Grande Duchesse au West End est un triomphe.

Lisez ce qui suit:

Verdict unanime de la Presse:

"La Grande Duchesse telle qu'elle est représentée au West End est un succès"—Picayune.

"La voix charmante et la grâce captivante de Dolaro ont, sans aucun doute, gagné le public, et en font une des actrices les plus aimées des amateurs de la Nlle-Orléans, ce qui procurera la direction qui a su se l'attacher une saison des plus fructueuses."—Times-Democrat.

MATINÉES

LES MERCREDIS ET SAMEDIS.

Le grand orchestre sous le bâton du professeur D'Aquin. Le contrôle est ouvert tous les jours. Des sièges peuvent être retenus trois jours à l'avance. Trains toutes les 15 minutes après 4

7 juin—

FETE DE FAMILLE.

SOCIÉTÉ SUISSE.

AU "CARROLLTON GARDEN,"

DIMANCHE, 8 JUIN 1884.

Comité d'arrangements:

J. J. EGLOFF....Chairman.

D Darms, J. Bryner, Jean Kaeser, J. Schleinger.

BILLETS....Cinquante sous

1 juin—1,7,d

Quinzième Festival Annuel du 4 Juillet,

Donné par l'Association de Bienfaisance des Commis.

AU FORT ESPAGNOL.

Le Vendedi, 4 juillet 1884.

Programme des amusements du jour.—Matinée à midi par la troupe de CATHERINE LEWIS. Aussi: Nombre de divertissements dans le jardin.

Grande exhibition pyrotechnique. Concert par l'orchestre du Prof. Borchert, de 5 à 11 heures le soir.

Grand bal dans la salle des Concerts.

Entrée 50 sous pour les messieurs; gratuite et par invitations pour les dames.

Les membres désirant des invitations en blanc peuvent les obtenir de M. H. L. NORES, 205 rue du Canal.

1er juin—1m Dim Mar Mer

LA BOISSON QUI ANIME.

Le Thé Glacé

—A—

5cts. - Le Verre - 5cts.

—CHEZ—

ISIDORE DANZIGER,

OU L'ON TROUVE LES MEILLEURS

THÉ ET CAFÉ.

(PLEINS D'AROME)

QU'IL Y AIT EN VILLE.

CAFE FLAVORA.

De ma propre composition. Je suis le seul en ville qui ait le droit d'en débiter.

23 mai—1m DMaV

Bureau de l'Agence des Stoves à gaz.

13 RUE BARONNE.

J'INVITE toutes les personnes désirant faire usage de stoves à gaz pour le chauffage et la cuisine, à venir examiner mon assortiment de stoves à gaz à mon magasin, 13 rue Baronne, juste en face de la station des chars de Carrollton.

C'est le plus grand assortiment de stoves à gaz, des derniers genres et des meilleurs genres, qui ait jamais été exhibé en dehors des villes du Nord.

Ils sont de tous genres, de toutes grandeurs.

Leur propreté, leur bon marché et l'absence de chaleur que donne les stoves ou ranges ordinaires de coke et de bois, font de ces stoves les plus convenables à notre climat.

C'est le seul stove qui grille et rôtisse également comme un stove ouvert.

Je me suis décidé à embrasser ce genre d'affaires, car je sais que le gaz dont on se sert à la Nouvelle-Orléans est surtout excellent pour ces stoves de chauffe et de cuisine.

Je serai au magasin de 8 heures du matin, à 7 heures du soir pour expliquer d'une façon pratique les avantages du système de cuisine.

JOHN N. MAIN, Brooklyn, N. Y.

2 juin—1m

L'ASSOCIATION ci-devant existant sous la raison sociale de V. NIPPERT & CO. comme propriétaires du Louisiana Troy Laundry est désormais dissoute par la retraite de M. L. V. Nippert. Le soussigné assumant toutes les responsabilités de la dernière raison sociale, continuera les affaires de Laundry au même endroit Nos 37, 39 et 41 rue Bourgogne, et sollicite respectueusement la continuation du patronage accordé à l'ancienne association.

EUG. GERARD.

La succursale au No 10 rue St-Charles cesse à partir de cette date. 3 juin—6f

Médaille d'Or. Paris 1878 — Diplome d'honneur Amsterdam 1883

BASILE BARES.

No 84 - - Rue Royale - - No 84

SEUL AGENT.

VENANT d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le nouveau système Equilibré. Brévété pour la tenue de l'accord, la partie la plus essentielle dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments sont à doubles répétitions. Ces pianos ont été fabriqués expressément pour notre climat et sont pleinement garantis. J'offre ces Pianos à un prix excessivement réduit.

Accords et réparations de Pianos et Orgues à des conditions très avantageuses.

16 nov—

J. A. MAILHES,

PHARMACIEN,

COIN ST-LOUIS ET ROYALE,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Prescriptions remplies promptement et avec soin, jour et nuit. 1 juin—1m

Hôtels, Sources etc.

No. 10 EAST 42nd STREET,

NEW YORK.

PENSION DE PREMIERE CLASSE, AVEC TOUS LES AGREMENTS POSSIBLES.

Bonnes références à New York et à la Nlle-Orléans, 18 mai—4 dim

TRISCONI.

HOTEL WASHINGTON,

MILNEBURG,

Réouvert pour la Saison 1884.

SEUL restaurant de PREMIERE CLASSE sur les bords du lac.

La cuisine est sous la direction du fameux chef REMY, connu de tous les amateurs de bonne chère.

M. MIGUEL sera heureux de voir ses anciens clients.

Vins et liqueurs de première qualité et aux prix les plus modérés. Service excellent.

Les bains, n'étant pas affectés par le drainage de la ville, comme ils le sont dans les autres établissements, sont délicieux.

Les trains partent de la ville toutes les demi-heures après 1 h. P. M. La voie ferrée a été entièrement renouvelée à neuf.

Les ordres pour repas peuvent être transmis par téléphone, ou laissés à mon établissement, le "Customhouse Exchange", coin Canal et Decatur.

JOHN TRISCONI, Propriétaire.

15 mai—3m

Pension à la Baie St.-Louis.

MME F. S. OGDEN peut prendre quelques pensionnaires à la Baie St-Louis. Maison vaste et très agréable située près de l'Avenue Ulman. Grandes chambres bien aérées. Bonne table. 14 mai

LAKE PARK HOUSE,
West-End,

Par J. GALATOIRE.

A l'honneur d'annoncer au public en général et à ses amis en particulier qu'il vient d'ouvrir un restaurant sous le susdit nom, où les gourmets seront surs de toujours y trouver une cuisine de premier ordre et à des prix très modérés.

9 mai—1m—di, mar, jeu

HOTEL DE L'EUROPE

A BILOXI.

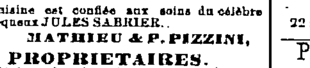

M. BOUJO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés. 3 mai—4m

RESTAURANT PIZZINI,

193 RUE DU CANAL,

(Presque vis-à-vis du Grand Opéra House.)

NOUVELLE-ORLEANS.

La cuisine est confiée aux soins du célèbre maître-queux JULES SABRIER.

MATHIEU & P. PIZZINI, PROPRIETAIRES.

Téléphone dans la maison

21 oct—1an

THE SOUTHERN Insurance Company

Of New Orleans.

Capital - - -	$300,000 00
Actif - - - -	$387,948 94

Cette Compagnie assure contre les risques d'incendie, de rivière et de marine

Aux taux les plus bas,

alloue l'escompte habituel, et **en plus**, distribue à la fin de chaque année

La moitié de ses profits

parmi tous ses assurés, actionnaires ou non.

Les pertes sont équitablement ajustées, et promptement payées.

ERNEST MILTENBERGER, Président.

H. GALLY, Vice-Président.

SCOTT MCGEHEE, Secrétaire. 22fév—6mPP

COMPAGNIE D'ASSURANCES "HOPE"

De la Nouvelle-Orléans.

Incorporée en avril 1857; réorganisée en avril 1882.

Bureau: 188 rue Gravier.

Capital....$350,000

Cette Compagnie assure contre les risques d'Incendie, de Rivière et de Marine.

Aux taux les plus réduits.

Donnant aux assurés un escompte, aussi une participation aux profits de la Compagnie sans être actionnaires.

Pertes promptement et équitablement ajustées.

J. A. CHALARON....Président
LOUIS BARNETT....Secrétaire
MAURICE STERN....Vice-Président

13 fév—1an 1-4p

Compagnie d'Assurances

—DES—

Factors and Traders

49...RUE CARONDELET...49

[Nouvelle-Orléans.]

Capital comptant ..$1,000,000

EMISSION DE POLICES SUR RISQUES D'INCENDIE, DE RIVIERES ET DE MERS.

ED. A. PALFREY, Président.
JOHN CHAFFE, Vice-Président.
T. F. WALKER, Secrétaire.

Succursales:

M. W. A. VALLOFT, 5 rue Ste Anne et 605 rue des Magasins, et M. E. A. DUCROS, 198 rue Gravier, sont autorisés à prendre des risques d'incendie pour cette Compagnie.

T. F. WALKER, Secrétaire.

30mars—1anPP

AYER'S Ague Cure

IS WARRANTED to cure all cases of malarial disease, such as Fever and Ague, Intermittent or Chill Fever, Remittent Fever, Dumb Ague, Bilious Fever, and Liver Complaint. In case of failure, after due trial, dealers are authorized, by our circular of July 1st, 1882, to refund the money.

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Sold by all Druggists.

Filature de Soie de la Louisiane, Plantations de Mûriers et Magnaneries.

J. HERRELIN, Propriétaire.

EMISSION de 200 obligations, garanties par hypothèque, et divisées en 3 séries, à savoir:

Série A—50 obligations de $100 chacune....	$5,000
— B—50 obligations de $50 chacune....	$2,500
— C—100 obligations de $25 chacune....	$2,500
200 obligations s'élevant à la somme de....	$10,000

Les dites obligations, payables au porteur, avec intérêt annuel de 6 p. c. et remboursables annuellement par dixième, au moyen de tirages à partir du 1er juillet 1886.

Les livres de souscription sont ouverts chez: Chas. E. Black, Président de la Bourse au Coton, rue Gravier.
Arthur Denis, 104 rue Canal.
G. W. Nott, Cie. d'Assurances des Marchands.
I. Hernsheim, coin Gravier et Tchoupitoulas.
D. H. Holmes, 155 Canal.
James T. Reis, 93 Decatur.
Léon Queyrouze, 97 Decatur. 28mai—1m

D. MERCIER'S SONS.

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté de leurs très satisfactions commerciales.

Vêtements confectionnés, Chapeaux et articles de toilette pour messieurs enfants.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal, 2me district.

dec—1 an PP—D Mar J

PIANOS

—ET—

ORGUES

—CHEZ—

L. GRUNEWALD,

GRUNEWALD HALL,

On trouvera tous les meilleurs pianos fabriqués comprenant:

STEINWAY,
Pleyel, Sohmer, Knabe, Behr et Fisher.

PIANOS vendus à des conditions faciles. Un grand assortiment de

Pianos d'Occasion,

à des prix de $50 et au dessus.

MUSIQUE d'Editeurs français, allemands et américains reçue journellement.

Mon stock est le plus vaste et mes prix son les plus modiques au Sud. S'adresser à

LOUIS GRUNEWALD,

127 rue du Canal ou 18 rue Baronne

19 avril— Nouvelle-Orléans.

P. POURSINE. JAS. A. VIGNAUD.

POURSINE & VIGNAUD

MARCHANDS DE CAFÉ.

70 RUE GRAVIER.

22 mai—1 mois

PHARMACIE FRANÇAISE.

EUGÈNE MAY,

Coin des rues Canal et Chartres,

(ci-devant la chapellerie D'Arcy.)

IL est fait une spécialité de l'exécution des prescriptions des médecins. DEPOT de toutes les EAUX MINERALES. Ginger Ale, glacé, Mead, Vichy et Soda, avec des sirops de FRUITS PURS faits par moi. 11 mai—1m

F. JAHNKE,

(Breveté pour la Louisiane).

PAVAGE EN PIERRE ARTIFICIELLE DE SCHILLINGER.

Importateur et marchand de **Pierres plates**

Nos 208 et 210 rue Delord,

Entre Baronne et Carondelet.

23 jan

O. CAVAROC, Gérant. C. H. LANUSSE, Secrétaire.

Compagnie de Fabrication de VIN ROUGE,

De la NOUVELLE-ORLEANS

72 Rue Conti, Nouvelle-Orléans.

Incorporateurs—MM. A. Carrière et Fils, D. A. Chaffraix, Gilbert H. Green, A. A. Lelon, C. Cavaroc et Fils, Gus. Pitot. 3 avril

PHARMACIE ANGELL.

Importation et vente de Médicaments [Français, anglais et allemands, de Livres, de Vitrines, etc.—Prix de New York.

153 et 155 rue Julia.

25— 1an

JULES A. GAUCHE,

Successeur de John Henderson & Cie,

IMPORTATEUR DE

Vins, Eaux-de vie, Cordiaux Whiskies, etc.,

32 RUE TCHOUPITOULAS

Nouvelle-Orléans

mars—3m DMaJ PP

NATTES NOUVELLES DE CHINE

A BAS PRIX.

A. Brousseau's Son,

23 et 25 rue de Chartres.

Rideaux de Dentelle à $1 50 la paire et au-dessus.

STORES DE FENETRES,

TOILES-CIREES,

TAPIS.

Nouveautés des derniers genres.

20 mars—1an

ELKIN & CIE.,

100....RUE DU CANAL....100

Appellent l'attention du public sur leur vaste stock de

NATTES DE CHINE

nouvellement importées, d'une **Beauté extraordinaire et sans coutures.**

Aussi sur un nouveau stock de

Toiles cirées, Stores, Rideaux, etc.

TAPIS!

De toutes qualités à prix réduits.

31 avril—

Leçons d'Espagnol.

Mlle. B. de MIRANDA continuera à donner des leçons d'Espagnol à domicile, ou chez elle, rue Magasine, coin Jackson, No 184.

30mars—

AVIS.—Bureau de la Compagnie d'Assurance du Peuple de la Nlle-Orléans, No 12 rue Carondelet.—Nlle-Orléans, 17 mai 1884. — Une assemblée générale des actionnaires de cette compagnie aura lieu dans ses bureaux, Mercredi, 18 juin 1884, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, pour voter sur les amendements proposés aux articles VI et X de la Charte, relativement au changement du terme d'expiration de l'année fiscale et à l'élection des Directeurs.

F. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

18mai—1m—MaDV

LA CREOLINE,

—OU—

Eau Honeur Malakoff des dames et des familles.

ALPHONSE WALZ,

24 et 26 rue Conti,

18mars— Seul propriétaire et fabricant.

A VENDRE.

A vendre, à bon marché, un lot de vieux journaux, bons pour envelopper des marchandises. S'adresser au bureau de l'Abeille.

29 avril—

CHICKERING

PIANOS THE BEST IN THE WORLD

P. Werlein

NEW ORLEANS

PIANOS CHICKERING

Vendus à bas prix pour du Comptant,

ET A DES CONDITIONS

Faciles en paiements mensuels.

Les vieux pianos sont acceptés en partie comme paiement.

chez P. WERLEIN,

135 rue du Canal.

H. DAMIENS.

Coin Royale et Toulouse.

CHEMISES FRANÇAISES,

Blanches et Couleurs.

GILETS, flanelles, mérinos et coton.

CALEÇONS toile, flanelle et coton croisé.

Mules Maroquin, Mouchoirs, Cravates, Bretelles, Chaussettes, etc., etc.

Articles de Première Communion

EVENTAILS, LIVRES DE MESSE, GANTS, MOUCHOIRS, AUMONIERES, ETC. ETC. ETC.

OMBRELLES POUR DAMES

Haute Nouveauté.

Merceries de toutes sortes.

Rubans, Dentelles, Boutons, etc., etc., etc.

ORFEVRERIE DE CHRISTOFLE

Couverts de table, Couverts à dessert, Cuillères à café, Louches.

Grand Assortiment de MANTEAUX IMPERMEABLES

pour Hommes, Dames et Enfants.

TOILE CIREE pour table.

TOILE CAOUTCHOUC par yard

AVIS AUX RESTAURATEURS!

Reçu 150,000 cure-dents en plumes.

Voitures d'Enfants, Vélocipèdes, Bicycles, Jouets d'Enfants.

10 mai—au 4 juin

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS

BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat

Bouley Dominique	Dumarest Claude
Borde J B	Dolcac Firmin
Bonnecaze Hippolyte Laurent	Fendard François
Baby Jacques	Fauvel Stéphane
Cutelha Michel	Guitard Joseph
Charpentier Honoré	Gorgon Léon Marie
Carell r Georges	Herrey Jacques
Castaing François	Le Herfey Jacques
Cornier Vve, née Amont	Labargue Jean
Cassé Jeanne	Levasseur
Charvin Henri	Mournet Jean B
Doura Raboana	Pa'u de Bonnemaire
Dutheil Mme	Risques François
Daveson Joséphine	Tuquet Vve, née Allerau
Daveson Jean	Tristani Antoine
Desconnet Théodore	Vaquet Joseph
Delamalmaison Mme	Valtamlet-Taurlet de

15 mai 1884.

Artouy Charles	Giraud Mme A
Alexais Vvence Riquet	Giraud Mlle Angèle
Coste Lucien, héritiers de	Guenivet Jean Pierre
	Labroue Jeanne Marie
Cougot Jean Baptiste	Lava Arthur
Dumas Pierre	Narrant Jean Baptiste
Dumas Ernest	Passedu Angèle
Dumas Edouard	Picard P A
Dubor François	Pous Frank
Dusseaux Charles	Pomès Jean Bruno
Dastugue Joseph Sugé	Regettas Mme veuve
no Antoine	Ringo Alphonse et
Daurin Louis	Antoine
Despaux Charles	Reither Charles
Espinasse Albert	Sahuque Jean Urbain
Escudé Gabriel	Sanzède Louis
Girardi Charles	Senso Baptiste
Guérin femme Lebon	Serpentini Jules François
Giraud Dlle Fortunée	

La Nlle-Orléans, le 1er juin 1884.

Le Consul Général chargé du Consulat,

Vicomte PAUL D'ABZAC.

GEORGES SOULIE

SCULPTEUR-DECORATEUR.

Fournisseur des Sociétés Mystiques de la N. O.

OFFRE ses services à tous les exposants qui désireraient des Attributs, Emblèmes, Statues, Animaux, Ecussons, Armoiries, etc., etc., soit en papier mâché (carton-pierre) plâtre.

Atelier, rue Colisée, entre Valmont et Léontine. Office, Exchange Alley, No 38 de 9 heures à 3 heures. 4mars—1an

Marais Street Steam Brewery

H. F. STURCKEN,

80, 82, 84 et 86 RUE MARAIS,

Entre Conti et St.-Louis.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 7 JUIN.—CLASSE No 136

Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me
01	36	67	69	78	11	49	75	52	53	24	38	48

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous principaux journaux, se font en public et seulement dans les salles de la Compagnie. En témoignage nous apposons notre signature, le 7 juin 1884—4 heures P. M.

LOUIS H. FILT...

J. A. A. BOUSIL...

Les plans de nos tirages peuvent être vus en tout temps dans les bureaux...